

Grille d'analyse

Programme d'aide financière 2026-2027
Incitatif à la remise en culture des terres en friches

TOUS les formulaires doivent être remplis à l'ordinateur.
Ceux remplis à la main ne seront pas acceptés.

IDENTIFICATION DU PROJET	
Nom du demandeur	
Nom de l'entreprise	
NIM	
Le demandeur est	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire
Nom du propriétaire de terre	
# Lot	
Numéro de projet	
Localisation (municipalité)	
Superficie visée par des travaux de remise en culture (en ha)	
Coût total du projet	
Montant d'aide demandé	100 %
Contribution du promoteur	100 %
Date de la dernière activité agricole	
Date de début du projet	
Date de fin du projet	
Date d'évaluation par le Comité	

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

CONDITIONS ET DOCUMENTS			
Formulaire de demande dûment rempli et signé	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Rapport de caractérisation agronomique déposé	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Plan d'affaires (pour les entreprises en démarrage)	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Un bail de location d'une durée minimale de 5 ans, signé entre le propriétaire et le locataire de terre	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Procuration du propriétaire de la terre et autorisation du demandeur à réaliser les travaux	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Ventilation des dépenses engagées par l'exploitant agricole pour l'utilisation de sa machinerie ou de son temps de travail, s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Soumissions valides en lien avec le projet	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fichier « shapefile » de la superficie visée	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – PRÉREQUIS POUR L'ANALYSE DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE			
La parcelle doit être située sur le territoire de la Chaudière-Appalaches	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
La parcelle est située en zone agricole	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le demande possède un numéro d'identification ministériel (NIM) (d'exploitant agricole ou d'aspirant agriculteur)	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
La parcelle ne doit pas avoir fait l'objet d'une production agricole (ni récolté, ni cultivé) dans les 5 dernières années (2021)	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le projet respecte-t-il les lois et règlements en vigueur	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le rapport de l'agronome démontre un réel potentiel de remise en production agricole	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
L'échéancier de réalisation du projet correspond à la durée du programme	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Les dépenses proposées sont admissibles dans le cadre du programme	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le projet présenté inclut des revenus de production dans les cinq premières années à la suite de la remise en culture	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Superficie minimale de un (1) ha	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le projet répond aux critères d'admissibilité du programme	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/> Non

CRITÈRES D'ÉVALUATION		PARAMÈTRES	POINTAGE	TOTAL
1. Qualité du projet (50 %)	<ul style="list-style-type: none"> Le projet augmente la production agricole, consolide des entreprises existantes ou aide le démarrage de nouvelles entreprises 	20 : Le projet répond aux objectifs du programme 10 : Le projet répond en partie aux objectifs du programme 0 : Non	/50	
		<ul style="list-style-type: none"> Le projet du requérant est réaliste (échéancier de réalisation des travaux, coût du projet, potentiel de remise en culture, etc.) 		20 : Le projet est réaliste en tout point 15 : Il persiste un petit doute 10 : Le projet est réalisable malgré certaines étapes ambiguës 5 : Le réalisme du projet est flou ou faible 0 : Non, ambiguïtés majeures sur plus d'un critère
	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence du projet en lien avec le plan d'affaires ou le plan de cultures 	10 : Le projet répond au plan 5 : Le projet répond en partie au plan 0 : Non		
2. Retombées potentielles du projet (40 %)	La viabilité économique du projet : <ul style="list-style-type: none"> Revenus projetés Période d'amortissement Rentabilité à court terme Coûts versus superficies remises en culture Diversification des revenus Etc. 	40 : Bonnes retombées 20 : Moyennes retombées 0 : Faibles retombées	/40	
3. Gestion du projet (10 %)	<ul style="list-style-type: none"> Le requérant fait la démonstration qu'il pourra assurer la pérennité du projet/et ou de ses retombées 	10 : Oui 5 : Doute quant à la pérennité du projet 0 : Aucune démonstration	/10	
			TOTAL	/100
Points bonis	Adoption de pratiques agroenvironnementales	+ 5 pts	/5	
			GRAND TOTAL	

Commentaires :

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
friche@taca.qc.ca